

Cesson Sévigné, le 28 septembre 2022

COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE / AG DU SBBPL Le 18 septembre 2022 à La baule

1. Actualités ordinaires et syndicales avec la participation de Philippe Piet, président de la section G de l'ordre des pharmaciens, François Blanchecotte, président du SDB, Jean-Claude Azoulay, président du SNMB et Olivier Garnier, président du SBBPL.

Philippe Piet, président de la section G de l'ordre des pharmaciens

Philippe Piet rappelle les missions de l'Ordre à savoir l'exercice du biologiste et le service médical rendu aux patients. Il souligne la nécessité de savoir ce que souhaitent les biologistes pour leur exercice futur et c'est pourquoi l'ordre va organiser des consultations multidisciplinaires à partir du mois de novembre. Elles concerneront les sujets à négocier avec le gouvernement (projet de loi de financement de la sécurité sociale, projet de loi de finances, autres) ainsi que l'activité médicale du biologiste.

L'enjeu est de replacer le biologiste au centre du parcours de soins, d'autant que le biologiste du fait de son cursus et de ses connaissances est un élément incontournable au sein de l'offre de soins. Le nouveau ministre de la santé est à l'écoute mais connaît mal la biologie et le métier de biologiste.

Jean-Claude Azoulay, président du SNMB

L'accord triennal arrive à son terme et devrait être remplacé par un système de régulation par la lettre clé B, soit 1 à 2 cts de baisse par an pendant trois ans. Il convient de trouver des solutions pour éviter des baisses autoritaires. Même si pour l'activité hors COVID, la biologie est en deçà de l'augmentation moyenne des dépenses de soins, la crise sanitaire a fait exploser le chiffre d'affaires des laboratoires.

Passée cette épidémie, le SNMB pense qu'il faut mettre en avant le rôle et la mission du biologiste dans les laboratoires en étant capables d'accueillir les patients et en particulier les urgences au niveau d'un territoire, sinon la biologie partira dans les centres de soin. Ce qui intéresse le ministre F. Braun, qui est un urgentiste, ce sont les soins de premier niveau. Dans ce contexte, le SNMB souhaiterait remettre les biologistes dans le laboratoire pour participer justement à ces soins. Il conviendrait de disposer de sites de biologie médicale pouvant être des services d'urgence en biologie effectuant une prise en charge du patient (accueil, prélèvement et analyses, remise de résultats au patient, orientation du patient ou appel du médecin, etc...), sinon un tiers de l'activité des LBM sera perdue (cf biologie délocalisée).

Philippe Piet, pense que le biologiste du site pré-post a un rôle très important.

François Blanchecotte, président du SDB

Le souci majeur du ministre est la prise en charge des patients. Les CPTS gèrent une organisation, un parcours de soin, or le biologiste n'en fait pas partie. Les biologistes ne sont pas rémunérés pour le temps de coordination alors que les autres professionnels de santé le sont.

Les IDEL et les assistants médicaux vont devoir prendre le relais des médecins. Les biologistes ont une vraie place dans ce cadre.

Le SDB a bloqué la publication d'un arrêté autorisant l'installation d'automates d'analyses hors LBM (cabinet d'IDEL, EHPAD...).

L'objectif du ministre est de décharger l'hôpital. Dans ce cadre, la profession a un rôle à jouer : téléconsultation, télé-expertise auprès des médecins, prévention.

Rôle à jouer dans la prévention : HIV sans ordonnance, auto-prélèvement par des femmes dans certaines banlieues, rôle de consultant dans la prise en charge sans ordonnance des MST. Il importe d'être pro-actif pour engager la profession dans de nouveaux champs d'exercice et le faire inscrire dans le CSP. D'autant plus que les pharmaciens d'officine et les infirmiers essaient de venir sur le terrain de la biologie. La profession doit savoir comment être dans le parcours de soins : coordination entre professionnels de santé

Le Conseil national de la refondation inclut un champ santé ; des conférences régionales auront lieu.

Suite de la discussion et interventions dans la salle :

La forte augmentation des dépenses de biologie est liée à la stratégie des tests Covid (nombre extrêmement élevé de tests lié à la stratégie gouvernementale). La CNAM ne répond pas aux sollicitations du SDB, il est donc probable que les décisions pour le Projet de loi FSS soient prises sans concertation avec la profession.

Une question est posée sur le nombre de biologistes par site (n sites, n bio). Il y a bien sûr un problème démographique mais les syndicats nationaux déclarent qu'ils ne souhaitent pas remettre en cause cette règle. F. Blanchecotte déclare qu'il faut que la répartition des sites se fasse de façon responsable en fonction des besoins de la population et dans ce cas il n'y aura pas de problème de démographie médicale et le n sites n bios pourra être maintenu

J-C Azoulay : Le doublement des dépenses de biologie ayant mis le projecteur sur les biologistes à Bercy, il importe d'avoir de nouvelles missions, par exemple la télé-expertise.

Exemple du HIV Sans ordonnance : La forte implication des biologistes dans l'expérimentation a permis sa généralisation en France et l'inscription dans la loi.

2. Resopharma Biocom+ : Etat des lieux et perspectives avec D. Badaire, directeur général

D. Badaire fait une présentation des services proposés par la société R+ (Resopharma) aux biologistes en partenariat avec Biocom Ouest. Ce sont des outils techniques au service des professionnels de santé et pilotés par eux, et non des services avec une logique capitalistique :

- service de télétransmission des FSE
- service Biocom Bank de rapprochement bancaire
- service Transrib (mise à disposition gratuite du RIB auprès des OM) et Transrib on line,
- service TransRib+ (en cas de changement de RIB).

Pierre Le Treut rappelle que les adhérents SBBPL bénéficient en plus d'une remise de 5 centimes par FSE.

D. Badaire présente les nouveaux services que R+ a expérimentés, avec les officines de pharmaciens :
- service Visio Droits : garantie de paiement par les OMC, service pris en compte par la quasi-totalité des logiciels des officines. R+ lance une expérimentation sur la Biologie. Ayant trouvé l'OMC et l'éditeur (Dedalus), D. Badaire recherche des biologistes volontaires.



SBBPL

- services Paymed : en collaboration avec le Crédit agricole
- Paiement unique (paiement du total des factures et non au fil des paiements des OM à J+6)
- Gestion des contentieux (R+ relance elle-même les OM),
- Gestion des gardes des officines, via le site Internet 3227.fr et le numéro de téléphone 3237 – service aussi ouvert aux kinésithérapeutes pour la bronchiolite

3. Informations Centrale d'achats Armoris

Olivier Garnier, président du SBBPL, informe de la décision du Syndicat de sortir du capital de la société Armoris services (ex Apex.LAM). Le Syndicat ne dispose plus de parts dans cette société qui va par ailleurs changer de dénomination sociale. Le syndicat a consenti une grosse décote pour sa sortie de façon à laisser de la trésorerie afin de pouvoir rembourser les biologistes qui souhaiteraient revendre leurs actions. Une AG d'Armoris services a eu lieu en juin dernier.

4. Questions diverses

Armoris avait interrogé les adhérents sur l'idée d'un club d'utilisateurs Resopharma. Cette idée va se concrétiser. Olivier Garnier indique que les missions se restreignent mais que le SBBPL veut aller au-delà : aider la profession et se mettre à la disposition des organisations syndicales, ordinales et des acteurs de la santé avec pour objectif de permettre à la profession d'exister.

